

Développement durable

Conservation des milieux naturels : les mesures mises en œuvre en 2011 dans l'Eure

Le Département de l'Eure a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec le conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie sur la période 2010-2012. Son objectif est d'améliorer la connaissance et la gestion des milieux naturels les plus fragiles du département et de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux. Pour concrétiser cette volonté, le Département va signer une convention d'application annuelle qui précise les mesures mises en œuvre.

Des fleurs messicoles

Objectif 1 : Préservation de la richesse biologique du territoire eurois

- Mise en œuvre du **plan d'action départemental "messicoles"¹**, initiative unique de cette envergure au niveau national :
 - amélioration des connaissances sur les espèces et leur conservation
 - communication et information
 - expérimentation et filière de production de semences.
- **Encadrement et suivi scientifique de la gestion des sites²** (à savoir 687,13 ha) du Conservatoire inscrits au titre de la politique ENS³ du Département qui cofinance à hauteur de 20%.
- **Aménagement et gestion des sites du Conservatoire inscrits au titre de la politique ENS du Département.** Il s'agit de mener les travaux nécessaires à l'atteinte du bon état écologique des sites sur 179 ha.

Objectif 2 : Sensibilisation aux enjeux de préservation des milieux naturels

- **Réalisation d'animations** : 3 animations sont programmées avec des groupes constitués d'écoles (primaire, collège) et commune
- **Organisation et encadrement de chantiers bénévoles** : ces chantiers sont couplés à des actions de sensibilisation. Ils sont prévus sur les sites ENS d'Ezy-sur-Eure, de Muzy, de Gouville et de Château-Gaillard avec la participation de bénévoles, jeunes et adultes, issus de diverses structures.

¹ Fleurs des champs (coquelicots, bleuets...). Voir notre article à ce sujet sur eureenligne : http://www.eure-en-ligne.fr/cg27/accueil_eure_en_ligne?id=7996

² **Les sites concernés sont** : les coteaux d'Amfreville-sous-les-Monts à Amfreville-sous-les-Monts et Vatteville. la Côte de Bouchevilliers. Les Poudres à Bouafles. Les terrasses alluviales de Courcelles-Bouafles. Les Huches à La Croix-St-Leufroy. Les coteaux d'Evreux. Les coteaux d'Ezy. La Prairie à Giverny. Les coteaux de Giverny. Le Bois Ricard à Heudreville-sur-Eure. Les côtes pelées à Jouy sur Eure. La Roque à la Roquette. La Côte Saint-Jacques et Château-Gaillard aux Andelys. Les Courtils au Marais-Vernier. Les Côtes de l'Estrée à Muzy. Le Domaine du Parc à Pinterville et Acquigny. La Côte des Deux-Amants à Romilly-sur-Andelle. Le Fournet à Saint-Aquilin-de-Pacy. La Côte de l'Oison à Saint-Cyr-la-Campagne. Les Communaux à Saint-Didier-des-Bois. Les Coteaux de St-Pierre-du-Vauvray et de Vironvay. Le Thuit/La Roquette. Les Terres d'Ailly à Tosny. Le Chemin à Tosny. les Falaises de Connelles à Vatteville.

³ Espaces naturels sensibles

L'engagement financier du Département pour l'ensemble de ce programme s'élève à 237 190 € pour 2011. Ces dépenses sont couvertes en totalité par l'affectation des recettes de la taxe départementale des ENS sur le budget 2011.